

Ce document se donne pour objectif d'analyser la situation et de dresser les perspectives à mettre en œuvre pour le prochain mandat de notre syndicat.

1. **A) Structurer de notre activité militante**

2. **Une activité revendicative pour toutes et tous.** La CGT est un syndicat de lutte, interprofessionnel. Ses actions syndicales s'inscrivent dans les grandes revendications qui traversent notre société en général et l'Éducation nationale en particulier. Nous nous opposerons au "*Pacte de revalorisation salariale*" et à tous dispositifs qui imposeraient des tâches annexes au lieu de revaloriser les salaires. Nous lutterons pour des revalorisations salariales inconditionnelles pour tous les personnels et contre l'augmentation des heures supplémentaires. Nous défendons les droits des plus précaires (AED/AESH/Contractuel-les enseignant-es). Nous saurons résister face aux différentes réformes à venir (collège, lycées professionnels) et continueront de lutter contre celles déjà mises en place (lycée et bac « Blanquer », Parcoursup, etc.). Nous nous opposerons à une réfaction accrue du nombre de postes. et nous revendiquerons des conditions de travail décentes pour nos collègues comme pour nos élèves.
2. **BIS** L'ensemble des attaques contre les écoles, les collèges et les lycées ne sont pas à prendre séparément. Elles menacent tout le système éducatif dans le but de privatiser et de renforcer la mainmise du patronat sur celui-ci. La CGT Educ'action 93 se bat aussi pour défendre une école libre, publique et démocratique qui vise l'émancipation individuelle et collective et ne doit pas être au service de l'exploitation capitaliste. Nous défendons la liberté pédagogique et nous opposons à l'utilisation de la laïcité comme outil de discrimination à l'égard de nos élèves et de leurs familles, mais aussi comme instrument de police de la pensée voire de répression contre des collègues.
3. **Pour développer l'activité syndicale, favoriser l'adhésion et la syndicalisation.** Un suivi régulier des adhérent-es sera effectué afin de renforcer leur lien avec le syndicat. Une attention accrue est accordée aux territoires avec le moins d'adhérent-es. L'utilisation des outils numériques pour le suivi des adhérent-es comme pour la communication (via un plan presse) seront nécessaires.
4. **Pour développer l'activité syndicale, consolider l'autonomie des différentes sections.** Grâce à la Commission Exécutive, à l'élaboration de matériel et aux temps de formation, le syndicat favorisera la montée en compétences des camarades militant-es et proposera des outils de coordination. Il facilitera l'échange et la remontée d'informations en rapport avec les instances et diffusera le matériel syndical. Les tournées et les Heures d'Information Syndicale continueront à être un des outils pour soutenir les sections et la syndicalisation.
5. **Pour favoriser la syndicalisation, travailler sur la planification de notre activité.** Afin de renforcer nos campagnes de syndicalisation, nous ferons usage de plans de travail syndicaux. Cela permettra de cadrer notre activité, de développer la réalisation d'objectifs à moyens et longs termes, et de limiter les dynamiques d'urgence qui pèsent sur la vie syndicale.
5. **BIS** La communauté éducative est assaillie par les outils numériques privateurs du capitalisme de surveillance imposés par les GAFAM. Ces outils vampirisent nos données personnelles en violation de la loi RGPD et transforment les élèves et les enseignants en pourvoyeurs de données qu'ils commercialisent. Nous devons privilégier l'usage des logiciels libres qui font partie des communs.
5. **TER Renforcer la coopération locale.** Ces dernières années, notre syndicat départemental a grossi et s'est fortifié. Nous ressentons le besoin de renforcer notre structure plus localement en développant notre organisation, notre coopération à l'échelle locale quand cela est possible, sans supplanter notre syndicat ou nos sections syndicales

6. **Le travail sur le processus de syndicalisation, renforce la logique d'adhésion.** Il passe par la sensibilisation auprès des personnels de leur appartenance à la classe qui est en lutte contre les capitalistes. Il est mis en œuvre par le développement de matériel et de formations spécifiques sur des thématiques. Il s'accompagnera de méthodes de suivi des syndiqué-es, qui viseront à améliorer l'aide et le soutien qui leur sont apportés lorsqu'elles ou ils rencontrent des difficultés liées à leurs conditions de travail ou sont en souffrance. A terme l'objectif est d'accompagner vers le militantisme en passant de l'adhésion simple à la syndicalisation puis au militantisme. La syndicalisation : se caractérise par l'adhésion et la participation à certains aspects de la vie syndicale, à la connaissance du fonctionnement syndical, des instances, des repères revendicatifs de la CGT, et des mandaté-es.
6. BIS La CGT Educ'action 93 met en œuvre et structure un groupe ouvert à toutes et tous les adhérent.es volontaires. L'objectif de ce groupe est de proposer, impulser et coordonner des actions militantes de soutien aux mobilisations, catégorielles ou interprofessionnelles, dans l'ensemble du 93 : piquets, tractages, blocages, manifestations... Ce groupe fonctionnera à partir d'une liste de communication mais pourra également se réunir en cas de besoin.
7. **La convivialité au service de la syndicalisation.** La vie syndicale n'est pas seulement composée d'instances, de réunions, de grèves et de tournées. Le syndicat organisera des temps forts et relatera les événements festifs des Unions Locales et de l'Union Départementale.
7. BIS Dans les périodes de forte mobilisation sociale, notamment par la grève reconductible, la CGT Educ'action 93 soutient et rend visible les caisses de grève locales selon les principes de répartition décidés par la CE
8. **B) Pour un syndicalisme féministe.**
9. Avec près de 25 000 travailleuses, L'Éducation nationale est le premier employeur de la main-d'œuvre féminine de Seine-Saint-Denis. Notre champ professionnel doit prendre sa place dans le développement de la féminisation de notre structure CGT et le renforcement du syndicalisme féministe : car sans une syndicalisation de massive des travailleuses, notre syndicalisme de masse et de classe ne peut vaincre.
10. Nous faisons le constat que le syndicalisme en France s'est largement construit sur des critères masculins pour ordonner ses priorités. Il est important de reconnaître ces erreurs pour mieux les dépasser. La bataille pour l'égalité professionnelle, la bataille pour la qualification dans les métiers féminisés, la bataille contre les déserts syndicaux dans ces secteurs ont insuffisamment été menées et ont laissé le champ libre au patronat pour imposer précarité, bas salaires et isolement au salariat féminin. Nous rappelons qu'une forte division genrée du travail femme-homme existe dans le monde du travail. 42% des travailleuses exercent dans seulement 10 professions, et seuls 17% des métiers sont mixtes.
10. BIS La CGT Educ'action 93 revendique comme mesure féministe l'égalité salariale et l'égalité des pensions. A travail égal, salaire égal.
11. Nous sommes convaincu-es que notre avenir est liée à une redéfinition de ces objectifs et l'élaboration de plans stratégiques pour favoriser la syndicalisation des travailleuses et des revendications spécifiques. C'est pourquoi la CGT Educ'Action 93 s'engage dans plusieurs étapes essentielles à la réalisation de cet objectif :
12. -le développement syndical dans les métiers les plus féminisés de notre secteur (AS,AESH, PE, infirmières...).
13. -le développement d'un syndicalisme féministe qui s'empare de la situation des travailleuses et de leurs problématiques spécifiques, placés au cœur des préoccupations de l'activité et de l'action syndicale.
14. -l'encouragement à la syndicalisation des femmes et la mise en responsabilité de celles-ci. Cela passe par le renforcement du mandat syndical féministe et de la Collective 93. Elles élaborent des axes de travail et de lutte qui sont ensuite proposés au syndicat départemental.
15. -la mise en œuvre d'un travail avec notre permanence juridique pour intervenir contre les discriminations directes et indirectes et obtenir des précédents en matière d'égalité femmes-hommes.

16. -la formation de la Commission Exécutive à l'analyse concernant l'égalité femme-homme et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et à une meilleure compréhension des causes de ces inégalités. La création d'une cellule d'écoute pour les personnels et d'une cellule de veille pour les adhérentes et adhérents.
17. -un syndicat féministe qui s'adapte aux réalités de ses adhérentes. Dans le cadre du développement de la syndicalisation, le syndicat mettra à disposition des moyens permettant la participation de toutes à la vie syndicale.
18. La concrétisation de ce plan d'action permettra d'élargir le revendicatif de notre syndicat et ses initiatives, d'obtenir des victoires et un recul de la précarité, de développer le nombre d'adhérentes, de développer un travail unitaire avec les autres organisations syndicales du département, de faire le lien avec la Collective nationale de la CGT Educ'Action, de faire le lien avec le collectif Femmes Mixité de l'Union départementale CGT 93.

19. **C) Développer notre syndicalisme vers toutes et tous les personnels de l'éducation.**

20. Deux champs professionnels restent faiblement représentés dans notre syndicat. Il s'agit des personnels administratifs et des personnels de vie scolaire. Ces personnels représentent un enjeu important pour notre syndicat car ils sont le symbole du caractère inter-catégoriel de la CGT Educ'Action. Il est nécessaire de ne pas les oublier lors de nos actions dans les établissements afin de ne pas limiter notre militantisme à la salle des professeur-es.
22. Aujourd'hui, les missions de surveillance dans les collèges et les lycées sont souvent couvertes par de jeunes personnels qui subissent la flexibilité et la précarité. La CGT porte des revendications très élaborées à destination des personnels de vie scolaire, il convient donc à notre syndicat départemental de les faire connaître, les soutenir dans leurs mobilisations et de leur permettre de s'organiser.
23. Dans le même temps, les personnels administratifs font face depuis plusieurs années à la dégradation de leurs conditions de travail. Avec la pandémie de Covid-19, nos collègues ont vécu une forte augmentation de leurs tâches professionnelles sans pour autant bénéficier des revalorisations salariales méritées. Par conséquent, l'attractivité des métiers administratifs diminue ce qui entraîne une hausse de la contractualisation dans les services. Leur isolement dans les établissements rend inefficace le syndicalisme habituel que nous pouvons développer en direction des personnels enseignants. Nous devons donc réfléchir à un militantisme spécifique à destination des personnels administratifs.
24. Notre syndicat développera une campagne de déploiement adressée à l'ensemble des collègues pour mieux cerner leurs préoccupations, leurs souhaits et leurs besoins.
25. Ces premières prises de contact devront nous permettre de cerner les besoins et les préoccupations de nos collègues afin d'initier un double champ d'actions : des revendications sur le long terme, sur la conception et la vision de leurs métiers et de la société capitaliste en général mais aussi développer le mieux-être des personnels par la réalisation d'améliorations immédiates. C'est le principe historique de la CGT : celui de la "*double besogne*".
25. BIS Nous devons aussi nous préoccuper des différents personnels stagiaires (CPE, Enseignants...). Il est essentiel de mobiliser les nouveaux entrants dans l'Education Nationale pour leur faire connaître leurs droits syndicaux.
25. TER Enfin, les TZR sont eux aussi mobilisables de par leur précarité de postes, de mobilité. Il s'agit de personnels qui sont utilisés pour pallier les différents manques de personnels et remplacent des collègues qui sont parfois en souffrance.

26. D) Défendre de manière accrue les personnels non-titulaires et les plus précaires.

27. Les personnels non-titulaires représentent 22,3% de l'effectif total de l'académie, soit une augmentation de 1,8 point par rapport à 2019 et de 6 points par rapport à 2016. L'académie de Créteil comptait plus de 4 600 enseignant-es non-titulaires en 2020, dont plus de 887 professeur-es des écoles en Seine-Saint-Denis (200 de plus qu'en 2016). Il faut y ajouter les 12 000 AED et AESH de l'académie et les 460 personnels administratifs non-titulaires !
28. La précarité nuit aux personnels, à la qualité du service public rendu à la population et menace le statut de fonctionnaire. La CGT Educ'action 93 s'engage au quotidien pour faire respecter les droits des personnels non-titulaires, en gagner de nouveaux et exiger un plan de titularisation sans conditions de concours ni de nationalité.
29. Première organisation syndicale chez les personnels enseignant-es non-titulaires, la CGT Educ'action Créteil a gagné l'application de droits. Ces avancées améliorent les conditions de travail et de vie des personnels.
30. Nous devons en gagner d'autres comme : une Commission Paritaire d'affectation des personnels, la délivrance des documents obligatoires dans les délais légaux, le réemploi obligatoire des femmes revenant de congé maternité, le recrutement massif de personnels administratifs pour les services gérant les personnels non-titulaires, l'attribution d'une prime de précarité et des CDD de 3 ans.
31. L'activité à destination des contractuel-les ne doit donc pas être uniquement du "service" mais doit aussi être revendicative et militante. Le syndicat mènera des campagnes afin de lancer et amplifier des mobilisations. Il continuera à suivre les situations individuelles et à les défendre. Il s'agit là de la "*double besogne*" à laquelle l'équipe d'animation, mais aussi les différent-es militant-es des sections, pourront et devront participer. Nous devons également former nos militant-es pour intervenir sur ces questions sur le terrain, dans les écoles et les établissements.

32. E) Structurer notre syndicat pour permettre son développement.

33. Au cours du précédent mandat, notre syndicat s'est considérablement développé tant en nombre d'adhérent-es que lors des élections professionnelles. Afin de poursuivre dans cette dynamique, notre syndicat doit poursuivre sa structuration et son travail d'organisation.
34. Pour que l'action syndicale atteigne un rapport de force maximal, la vie démocratique et l'implication la plus large des syndiqué-es sont essentielles. Pour permettre à de plus en plus de militantes et de militants de s'investir dans le syndicat, il faut pouvoir former et intégrer davantage de camarades dans nos instances afin qu'ils et elles se sentent légitimes à s'y investir. Pour cela nous devons pleinement utiliser deux instances qui peinent à exister.
35. **La Commission Exécutive, instance de direction et de formation de notre syndicat (Statuts art. 21 et 22).**
Dans les faits, la Commission Exécutive (CE) correspond à l'instance dirigeante du syndicat. Elle se réunit une fois par période scolaire (donc 5 fois dans l'année) sur proposition de l'Équipe d'Animation (EA) du syndicat ou à la demande de la moitié des membres de la Commission Exécutive. En cas d'actualité importante, des réunions supplémentaires peuvent intervenir (par exemple lors des mobilisations).
36. Lors de ces réunions, les membres débattent de l'actualité politique et syndicale et fixent les axes de travail du syndicat : campagnes, mobilisations, actions, qui devront être mis en œuvre par l'Équipe d'Animation.
37. Il s'agit aussi d'un temps de travail collectif pour produire des outils syndicaux ou pour se former sur des thématiques définies.
38. Cette planification de l'activité syndicale permet de renforcer notre démocratie syndicale, par la validation de ces plans par nos instances. Cela permet de gagner en lisibilité sur nos activités pour les syndiqué-es et de les inclure plus aisément dans l'activité syndicale. Ces plans sont composés de campagnes syndicales dont les étapes sont détaillées.

39. **La Commission Financière de Contrôle, pour une transparence démocratique de notre trésorerie (statuts art. 12).** Lors de la précédente mandature, la commission financière de contrôle ne s'est pas constituée. Le congrès engage le syndicat à la mettre en place lors de la prochaine mandature : un travail de contrôle des comptes du syndicat semble indispensable.
40. La CFC se réunira une à deux fois par an, au moins pour vérifier la comptabilité et la présenter en Conseil Syndical Départemental. Ce travail pourrait ne pas excéder plus d'une demi-journée par an ; les membres de la CFC seront mandaté-es pour cela.
41. **Poursuivre le développement de la syndicalisation.** En 2022, la CGT Educ'Action 93 s'est appuyée sur 848 cotisant-es (tous corps confondus) en Seine St-Denis. Les résultats obtenus lors des élections professionnelles de décembre 2022 -1450 voix- présentent les perspectives immédiates en termes de nouvelles syndicalisations. Cette dynamique doit se matérialiser par les adhésions de collègues nous ayant soutenu lors de cette période électorale et ainsi permettre à notre syndicat de passer la barre symbolique des 1 000 cotisant-es.
42. Néanmoins, ces chiffres encourageants peuvent et doivent être relativisés. En effet, la Seine St-Denis regroupe près de 35 000 agent-es du service public de l'Éducation nationale. Dans notre pays, l'enjeu est même encore plus important, car c'est 1 fonctionnaire sur 5 qui est attaché-e au Ministère de l'Éducation Nationale soit environ 1,2 millions d'agent-es.
43. Nous agissons syndicalement dans un secteur incontournable de la fonction publique et pour cette raison, la syndicalisation doit être un objectif central de notre action militante.
44. **F) Élargir le rapport de forces.**
44. BIS La répression est de plus en plus forte, dans les manifestations, envers la jeunesse et les militants syndicaux. Nous assistons à une remise en cause du droit de grève et de manifestation. La normalisation de la violence doit être combattue dans l'unité d'action la plus large.
45. **L'union académique de la CGT Educ'Action.** Afin de coordonner notre activité entre les trois syndicats de notre académie face au rectorat, nous avons une union académique : l'UASEN Créteil. Cela permet d'avoir une activité paritaire efficace, mais aussi de mutualiser nos efforts et nos productions militantes, comme notre plan de formation syndicale académique. Cela peut également être la bonne échelle pour unir nos forces dans les secteurs où nous devons nous renforcer. Il est nécessaire de mener un travail uni au niveau académique pour les contractuel-les par exemple.
46. **La collaboration intersyndicale.** Sur le terrain, le travail de la CGT Educ'Action prend souvent la forme d'une collaboration intersyndicale à l'échelle de l'établissement. Les sections CGT s'associent la plupart du temps avec les adhérent-es d'autres syndicats afin de faire valoir les droits des agent-es dans les instances de l'établissement. Un collectif intersyndical peut alors être créé et un travail commun est mené en CA, en CM, en HIS, en RIS, ou en AG, dans la mesure où sont respectées les idées et les revendications que porte la CGT.
47. A l'échelle départementale, la CGT travaille de concert avec les mandaté-es de Sud Education 93 et de la FSU 93 dans les instances départementales et académiques pour lesquelles ils/elles sont mandaté-es. Au-delà, l'utilisation de l'outil des négociations collectives, notamment d'un point de vue féministe, doit permettre un travail intersyndical accru au niveau de l'académie. Nous sommes convaincu-es qu'une coopération intersyndicale permet un rapport de force plus solide face au mépris et à la violence de l'institution.
47. BIS Ces actions conjointes constituent des points d'appui vers le processus d'unification syndicale dans lequel la CGT Educ'Action est pleinement engagée. Dans ce cadre la CGT Educ'action proposera à al FSU et à Sud Education de mettre en place des temps de formation et des AG de militantes et militants pour discuter des enjeux de la construction de nos luttes et de nos pratiques militantes.

48. **L'ouverture aux associations et aux forces politiques.** La CGT Educ'Action 93 s'associe lorsque cela est possible à certaines actions politiques qui revendiquent une école émancipatrice et démocratique dans le 93, ainsi que de meilleures conditions de travail pour ses agent-es.
48. BIS La CGT Educ'action 93 se rapprochera et s'associera aux familles et parents d'élèves chaque fois que cela sera possible et nécessaire. Elle favorisera la mise en place de revendications communes, et leur participation aux actions de lutte.
49. Le rôle de la CGT est alors d'apporter son expertise et sa connaissance du terrain dans le département de la Seine-Saint-Denis afin de s'opposer plus efficacement à des réformes iniques et défendre une idée de l'école conforme à ses principes.
50. Les associations proches des idées de la CGT sont aussi des appuis dans le travail syndical. Dans notre département, les droits des jeunes migrant-es à l'éducation sont malheureusement souvent bafoués et le travail de l'association RESF (Réseau Education Sans Frontière) est alors primordial. Nous nous appuyons sur son travail lorsque la situation se présente. Lors de formations et des différentes instances de notre syndicat, il est envisageable d'inviter les associations dont nous sommes proches (VISA, RESF, FCPE...) afin d'élargir le débat et de rencontrer les militant-es.
50. BIS La CGT Educ'action 93 soutient les campagnes de solidarité avec le peuple palestinien menées par les organisations progressistes
51. **Gagner un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis.** En 1998, il y a 21 ans, les personnels de Seine-Saint-Denis se mobilisaient pendant des semaines et gagnaient un plan d'urgence pour les écoles, les collèges et lycées du 93 avec la création immédiate de plusieurs milliers de postes. En 2015, la mobilisation des personnels des écoles et des parents d'élèves a permis d'obtenir un plan de création de 1000 postes sur 2 ans. Année après année, les conquies de ces plans d'urgence ont été rognés par l'administration. Les inégalités se sont renforcées notamment à cause des politiques d'austérité et des conditions de mises en œuvre de la nouvelle politique d'éducation prioritaire mise en place en 2014. La CGT Educ'Action 93 a toujours défendu dans l'intersyndicale la plus large un véritable plan d'urgence pour tous les établissements en éducation prioritaire et hors éducation prioritaire. Nous demandons également la reconnaissance du statut REP et REP+ des lycées et lycées professionnels dont les élèves sont issus en quasi-totalité des collèges REP et REP+ avec des difficultés et des inégalités qui ne disparaissent pas à l'entrée au lycée. L'ouverture de classes Post-Bac BTS dans le département est nécessaire avec un véritable parcours sécurisé de l'élève.
52. La continuité de l'enseignement n'est toujours pas assurée en Seine-Saint-Denis faute de personnels pour assurer les remplacements en cas d'absence. Dans le 1er degré, seul un jour d'absence sur deux en moyenne est couvert par un remplacement contre 8 sur 10 nationalement. Sur toute sa scolarité, les associations de parents d'élèves avancent qu'en moyenne un-e élève du 93 se voit privé-e d'un an de scolarité de la maternelle au lycée. C'est pourquoi il est important de faire respecter la loi sur l'instruction obligatoire de manière juridique pour mettre l'Etat face à ses manquements. Par ailleurs, nous devons lutter pour une formation initiale de qualité et une formation continue (choisie et non imposée) réelle et aussi permettre une utilisation du compte formation facile et qui réponde aux désirs de chacun.
53. Nous devons gagner l'égalité des droits pour les élèves et les personnels de Seine-Saint-Denis. La CGT Educ'Action 93 continuera à faire vivre la plateforme revendicative unitaire pour un plan d'urgence et à construire les mobilisations nécessaires pour gagner sa mise en œuvre.
53. TER Notre syndicat, conscient de la montée de l'extrême droite dans les urnes et dans les têtes de nombreux travailleurs et travailleuses, prend pleinement part à la lutte idéologique pour combattre ces idées et les organisations qui les portent. Les politiques capitalistes participent à la montée d'un néofascisme aux multiples facettes, il désigne des boucs émissaires et éloigne le monde du travail d'une appropriation des revendications sociales. Notre syndicat refuse de dialoguer ou de travailler avec les élus d'extrême-droite mais aussi avec des représentants, d'organisations syndicales qui s'inscrivent dans leur vision réactionnaire de la société. Aussi, de par nos métiers, nous défendons une éducation basée sur l'émancipation, les libertés, les droits des femmes, des LGBTQI+, des migrants, et tout savoir au service du vivre ensemble ; seul véritable

rempart face à l'obscurantisme. Enfin, de par la réalité historique et sociale de notre territoire, nous combattons toute stigmatisation et attaques de la part de l'extrême droite sur nos élèves et/ou leurs familles. La CGT Educ'action sera toujours à leur côté.

54. **Travailler le réseau interprofessionnel CGT.** Le développement des liens interprofessionnels renforçant la culture et le confédéralisme CGT est une étape de la syndicalisation. Il fait la force de la CGT, aujourd'hui premier et plus ancien syndicat de lutte. À terme, cela aide à la mise en responsabilité des camarades du syndicat et au développement des solidarités, indispensables au développement des mobilisations interprofessionnelles.
55. Conscient·es que les progrès dans notre secteur sont liés au développement des intérêts de l'ensemble des travailleur·euses du public comme du privé, la CGT Educ'Action 93 inscrit son action dans un cadre interprofessionnel (UL, UD). C'est notre vision d'un syndicalisme de classe, combattif, qui œuvre pour les revendications communes (protections sociales, salaires, réductions du temps de travail etc.) et la transformation sociale. Il est nécessaire de se battre aux côtés des services publics de santé, de soutien à la parentalité, des services sociaux au niveau interprofessionnel afin d'éviter le ruissellement des tâches dont on n'a pas l'expertise professionnelle et qui amène une augmentation de la charge de travail, du temps de travail qui augmente le mal-être et la résignation individuellement et collectivement par un sentiment d'inutilité et d'incapacité à résoudre des situations problématiques.
56. Pour construire le rapport de force, notre syndicat prend pleinement part à la construction de larges mouvements interprofessionnels, par le soutien réciproque aux luttes d'autres secteurs, par la généralisation de la grève. Ces luttes dépendent de la solidité de nos implantations, et de la vie démocratique et fédéraliste de la CGT. C'est à chaque syndiqué·e qu'appartient de devenir acteur ou actrice et de contribuer à hauteur de ses possibilités au renforcement de cette implantation.